

## Groupes de niveau : alerte sociale sur la dégradation des conditions de travail, écrire dans le registre santé et sécurité au travail

En plus des mobilisations nationales, le SNES-FSU appelle les personnels à se saisir du registre santé et sécurité au travail (qui doit être présent à la loge en libre accès) pour signaler les effets délétères et les risques psycho-sociaux de l'application de la réforme dite « du choc des savoirs ». Afin d'aider les collègues à remplir le registre, voici quelques éléments proposées.

Vous pouvez introduire votre saisine par : *La mise en place de la réforme « choc des savoirs » a des effets particulièrement lourds sur ma santé mentale et mon bien-être au travail. En effet, ces réformes provoquent :*

### **Liste non exhaustive pour les professeur.es de lettres :**

- Perte du sens du métier.
- Effet des mises en barrette sur son emploi du temps (disparition des vœux, travail accru...)
- Impossibilité d'être professeur.e principal.e en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (ou ne pas avoir toute la classe).
- Remise en cause de la liberté pédagogique avec les pressions pour une progression commune.
- Impossibilité d'une progression commune (manque de collections de livres...).
- Réduction des horaires de latin.
- Conflit de valeur sur le tri des élèves, abandon de la mission et de l'ambition de réussite pour tous et toutes.

### **Liste non exhaustive pour les professeur.es de mathématiques :**

- Effet des mises en barrette sur son emploi du temps (disparition des vœux, travail accru...)
- Perte de sens du métier.
- Impossibilité d'être professeur.e principal.e en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> (ou ne pas avoir toute la classe).
- Remise en cause de la liberté pédagogique avec les pressions pour une progression commune.
- Impossibilité d'une progression commune (manque de salles informatiques...).
- Conflit de valeur sur le tri des élèves, abandon de la mission et de l'ambition de réussite pour tous et toutes.

### **Liste non exhaustive pour les autres personnels :**

- Perte des demi-groupes.
- Risque de complément de service.
- Emploi du temps contraint par les mises en barrette en lettres et mathématiques.
- Perte de sens du métier.
- Conflit de valeur sur le tri des élèves, abandon de la mission et de l'ambition de réussite pour tous et toutes.

Il est possible de conclure par : *Par cette saisine, je fais part de ma souffrance professionnelle et des risques psycho-sociaux que la mise en place d'une telle réforme a sur ma personne.*

Ne pas hésiter à faire une photographie de votre saisine et à la communiquer au SNES-FSU :  
<https://www.snes.edu/le-snes-pres-de-chez-vous/>